

Châssis de camion	K R U P P		L F 9 0 1		année	N°
Caractéristiques "LF 901" sur plaquette du constructeur dans cabine en haut sur cadre du pare-brise.-					Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 5
Constructeur du châssis F. KRUPP, Motoren-u.Kraftwagenfabriken, Essen (D)-Gertsch & Co ZH						
N° du châssis frappé à l'avant à droite en haut sur longeron et sur plaquette du constructeur						
N° du moteur frappé à l'avant à droite sur bloc-moteur, sous l'injecteur						
Type du moteur D 573 - en ligne, vertical, à injection directe et turbo ROOTS						
Position du mot. avant Frein-moteur frein à compresseur, à commande hydraulique						
Cylindrée	7'270 cm³		Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites		Dimensions ext. en mm	
Temps	2		Transmission mécanique Treuil/Cabest.		Longueur 7'670	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant 6 Crochet rem. sur demande		Largeur 2'450 +	
Entraînement	s.roues AR Vitesse en 1"		Voie avant 1'980		Hauteur 2'735	
Nombre d'axes	2		Vitesse en prise dir. env. 76 Voie arrière 1'812		Empattement 4'800	
Nombre de pneus	6		Bloquage différentiel Diam. de braq. 17,40/17,70		Porte à faux arr. 1'500	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues *)						
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, assisté à air comprimé, s.roues AR						
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide cab.	3'960	2'480	6'440	Dimension	11.00-20	11.00-20
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250	
Total			16'000	Multiply		
Gar. de fabr.	6'000	10'000	16'000	jume'és		
Poids max. garanti pr. train routier 32'000			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - assisté hydraul.			Marque du moteur KRUPP		C.V. frein 200 DIN	
Alésage 115			Course 140		C.V. impôts 37,03	
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée						
Nombre de places: total 2			(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière			Side-car			

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4405	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = de ch.côté devant portes cabine	(orange)
Feux de position	2/ dans phares + 2 feux gabarit	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard	2/ sous pare-chocs	Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés, oscillants $\varnothing$ 70 mm	Rétroviseur	2/ extérieurs s. portes cabine
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (or.)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	1/		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2 x 12)		
Mesure du bruit	78-79	bB à 1'900 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
- +) Largeur: 2'450 mm - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- ++) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 1.11.61

La Commission d'expertise-type

Châssis de camion	K R U P P	L F	9 0 1	année	N°		
Caractéristiques "Lf 901" sur plaquette du constructeur dans cabine en haut sur cadre du pare-brise.-				Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 5		
Constructeur du châssis F. KRUPP, Motoren-u.Kraftwagenfabriken, Essen (D)-Gertsch & Co ZH							
N° du châssis frappé à l'avant à droite en haut sur longeron et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à l'avant à droite sur bloc-moteur, sous ler injecteur							
Type du moteur D 573 - en ligne, vertical, à injection directe et turbo ROOTS							
Position du mot. avant Frein-moteur frein à compresseur, à commande hydraulique							
Cylindrée	7'270 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites			Dimensions ext. en mm		
Temps	2	Transmission	mécanique	Treuil/Cabest.	Longueur 7'670		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	6	Crochet rem. sur demande	Largeur 2'450 +)		
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1"		Voie avant 1'980	Hauteur 2'735		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. env.	76	Voie arrière 1'812	Empattement 4'800		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,40/17,70	Porte à faux arr. 1'500		
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues *)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, assisté à air comprimé, s.roues AR							
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'960	2'480	6'440	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'250	3'250	Largeur
Total			16'000		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'000	16'000		jume'és		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 32'000				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assisté hydraul.				Marque du moteur KRUPP			C.V. frein 200 DIN
Alésage 115				Course 140			C.V. impôts 37,03
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée							
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4405	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = de ch.côté devant portes cabine	(orange)
Feux de position	2/ dans phares + 2 feux gabarit	AR = combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard	2/ sous pare-chocs	Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, oscillants $\varnothing$ 70 mm	Rétroviseur	2/ extérieurs s. portes cabine
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (or.)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière	II		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2 x 12)		
Mesure du bruit	78-79 bB à 1'900 t/min		

Observations et exceptions

- \* ) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
- + ) Largeur: 2'450 mm - Doit être muni du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9, chiff. 2 et annexe 2).
- ++ ) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 1.11.61

La Commission d'expertise-type